

LA PAROLE SNU'TILE EN DIRECT DES DP DU 12 SEPTEMBRE 2019

Question 1 : ordre de mission

Pour les agents ayant la chance de pouvoir faire des ordres de mission tous les 6 mois, aucun retour d'enregistrement n'est fait par la DR (comme cela se faisait auparavant).

Les DP SNU demandent : en cas d'accident, comment prouver que l'OM a bien déjà été fait et enregistré ?

Réponse de la DR : Les ordres de mission depuis janvier 2019 ont une durée d'un an. Pour avoir les infos sur les assurances, il faut télécharger un ordre de mission et découper le bas. A partir de l'année prochaine, les ordres de mission seront permanents.

Question 2 : CPF agents publics

Les DP SNU demandent à quelle date vont être enregistrées les heures CPF 2018 des agents-es de droit public ? A ce jour, seules les heures de 2017, ainsi que la reprise des droits DIF apparaissent sur le site.

Réponse de la DR : Les heures seront créditées fin septembre.

QUELQUES INFOS UTILES

Dans le cadre de la nouvelle campagne de **télétravail**, certaines agences ont envoyé aux télétravailleurs/agents de proximité, des chartes. Lors de cette réunion DP, devant nos protestations sur ce document qui envoie un message contraire au « pari de la confiance », la Direction a annoncé que cette charte serait supprimée, d'autant plus que les agents-es signent un avenant qui reprend tous les aspects organisationnels et techniques.

Attention : le 10 Octobre, ce sera notre dernière réunion DP. Avec la mise en place du CSE, vous n'aurez plus autant de possibilité de faire part de vos revendications. Alors n'hésitez pas à nous faire remonter vos demandes. Les sujets tels que ORE, pack de démarrage, 3949, arc indemnisation, ADD...peuvent être des irritants. Nous serons vos porte-voix et vos défenseurs jusqu'aux élections

syndicat.snu-centre@pole-emploi.fr

Aurore Gauthier-Lory/Valérie Quillon

PROCHAINE RÉUNION DP LE 10 OCTOBRE 2019